

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE FLORO TP – REFECTION EN ENROBE SUITE AUX TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU EAUX PLUVIALES ALLEE DE VANCOUVER ARRETE N° 2022/034		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU l'arrêté municipal n° 2021/243 en date du 30 novembre 2021 pour des travaux de renforcement du réseau eaux pluviales allée de Vancouver à Ifs ;

VU l'arrêté municipal n° 2021/264 en date du 23 décembre 2021 autorisant le report des travaux ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 4 février 2022 de la société FLORO TP sollicitant la ville pour des travaux de réfection en enrobé allée de Vancouver ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société FLORO TP est autorisée à réaliser, à partir 14 février 2022 et pour une durée de 15 jours, des travaux de réfection en enrobé suite aux travaux de renforcement du réseau par ajout d'un caniveau allée de Vancouver à Ifs.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, une restriction de circulation sera mise en place et le stationnement sera interdit.
- Article 3 :** La société FLORO TP est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société FLORO TP devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société FLORO TP ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 8 février 2022



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE.